

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION DE LOCATION

Les locations ne sont consenties que par période d'une semaine complète (du samedi 15H00 au samedi 9H30).

La location est personnelle. Il est interdit de sous- louer ou de céder à un tiers.

Une caution de 460,00 € est demandée à l'arrivée et restituée sous huit jours après le départ du client, déduction faite d'éventuels dégâts et/ou manquants.

Toute demande de location doit être accompagnée du règlement d'un montant correspondant à 25% du montant total du séjour plus 15 € de frais de dossier.

Le solde du séjour se règle au plus tard 30 jours avant l'arrivée.

Lorsque le séjour est commencé il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé quelle en soit la raison.

Pour les différentes locations le nombre de personnes pouvant utiliser le matériel est indiqué sur la face de la page est un nombre maximum, en cas de dépassement ou de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

La réservation assure au locataire la certitude de disposer du Mobil home aux dates prévues. En contrepartie, en cas d'annulation moins de deux mois avant la date d'arrivée prévue ces sommes restent acquises au bailleur à titre de clause pénale.

UN SEUL ANIMAL EST POSSIBLE DANS LE MOBIL HOME moyennant 5,00 € par jours pour le propriétaire du bien loué et 3,00 € pour le camping.

Une seule voiture est autorisée sur l'emplacement de la location du mobil home.

La taxe de séjour municipale est à régler sur place au terrain de camping.

Cet accord a valeur de contrat et engage les deux parties. Il est établi en deux exemplaires :

Le locataire remplit et signe les deux exemplaires, Les renvoie accompagnés de la somme correspondante au gestionnaire qui lui retourne un exemplaire après l'avoir signé pour confirmation. Le document doit être présenté par le locataire à l'arrivée.

Nous-nous dégageons de toute responsabilité de vol sur le terrain et dans le mobil home durant le séjour.

Les litiges éventuels seront de la compétence du tribunal d'instance des Sables d'Olonne.

Le locataire s'engage à respecter le règlement intérieur du camping.

Le nettoyage du mobil home et de la terrasse est à la charge du locataire, si cela n'a pas été effectué, il sera retenu 40 € sur le chaque de caution.

EXTRAITS DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La réservation ne sera effective qu'à réception de l'acompte de 25%.

Solde : 1 mois avant l'arrivée.

Caution : 460 € à verser sur place, restituée sous 8 jours après le départ du client.

Frais d'annulation de l'acceptation de l'inscription jusqu'à :

45 jours d'arrivée : 10% du montant total.

De 44 jours à 22 jours 25 % du montant total.

De 21 jours à 8 jours 50 % du montant total.

De 7 à 2 jours 75% du montant total.

Moins de 2 jours 90% du montant total.

Supplément animal : 5 €uros par jours au propriétaire du mobil home et 3 €uros pour le camping.

Une seule voiture est autorisée sur l'emplacement de la location du mobil home.

SIGNATURE DU CLIENT

Précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé »